Quelques recherches sur l'histoire chirurgicale des anévrismes, en réponse à M. Dézeiméris / par M. Lisfranc.

Contributors

Lisfranc, M. 1790-1847. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris: Germer Baillière, 1834.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/tfcfpa7t

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

SUR

L'HISTOIRE CHIRURGICALE

DES ANÉVRISMES.

408

L'HISTOIRE CHIRLRGICALE

DES ANÉVRISMES.

SUB

L'HISTOIRE CHIRURGICALE

DES ANÉVRISMES,

EN RÉPONSE A M. DÉZEIMÉRIS;

PAR M. LISFRANC.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 BIS.

1834

OCELOUES RECHERCHES

L'HISTOIRE CHIRDROICALE

DES ANEVRISMES

PAR M. LISTERANC.

Digitized by the Internet Archive in 2015

PARIS.

GERMER-BALLITERE, LIBRAIRE

en grandhermen ned 120 120 120

JERT

https://archive.org/details/b22400503

manuscrits ; Lorewe nen corriges et en ellet | si trouvé

dopuis a la page 14 une correction faite à la main et

qui n'est pas sans importance. Pour le moment, un

par des ovarques de sympantie dout le souvenir me sera

L'HISTOIRE CHIRURGICALE DES ANÉVRISMES

EN RÉPONSE A M. DÉZEIMÉRIS;

PAR M. LISFRANC.

et j'apprécie ce mout honor bloc Maist l'anteret du la

hatar, ed plein concours, de remettre aux meins de mes

Quelques instans avant l'ouverture de la séance où je devais défendre ma thèse contre quatre argumentateurs, il me fut remis entre les mains une brochure intitulée: Quelques remarques sur les méthodes d'opérer l'anévrisme et réponse aux critiques de M. Lisfranc, par M. Dézeiméris. L'exemplaire portait en tête ces mots

manuscrits: Épreuve non corrigée; et en effet j'ai trouvé depuis à la page 14 une correction faite à la main et qui n'est pas sans importance. Pour le moment, un simple coup d'œil jeté sur ce travail m'y fit voir une critique directe de la partie historique de ma thèse. On sait ce qui est arrivé; mes compétiteurs, avertis de cette circonstance, déclarèrent unanimement qu'ils renonçaient à toute objection sur ce point; et l'auditoire, par des marques de sympathie dont le souvenir me sera à jamais glorieux et cher, me dédommagea largement de la pénible émotion qu'avait pu me causer cette attaque inattendue.

D'où me venait en esset cette agression de M. Dézeiméris, à moi qui ai toujours prosessé pour ce jeune savant une sincère estime, qui ne le connais que par ses
ouvrages, qui n'ai jamais parlé de lui qu'avec des éloges
mérités? Il allègue, page 2 de sa brochure: « L'intérêt
qu'il prend aux progrès de l'histoire de la science; »
et j'apprécie ce motif honorable. Mais l'intérêt de la
science n'exigeait pas peut-être que M. Dézeiméris se
hâtât, en plein concours, de remettre aux mains de mes
juges et même de quelques-uns de mes argumentateurs
des épreuves de la brochure et surtout des épreuves non
encore corrigées.

Il me reste un devoir à remplir envers le public et envers mes juges. J'ai désendu ma thèse sur tous les points que mes compétiteurs ont attaqués; ce sont ceux que leur désicatesse a voulu laisser en dehors de la discussion qu'il est devenu indispensable de désendre. Je me suis trouvé en tête un cinquième adversaire dont le réglement n'avait point parlé, et, il m'est permis de l'avouer, un adversaire redoutable. Aussi, avant d'entrer en matière, je ferai cette simple remarque, qu'il n'y aurait rien de bien étonnant que M. Dézeiméris, sous-bibliothécaire de la Faculté de Paris, et l'homme le plus versé de cette école dans la connaissance des anciens auteurs, eût trouvé à me reprendre de quelques erreurs d'érudition, moi que d'autres occupations empêchent d'approfondir autant que lui cette matière. Cuique suum. Sprengel lui-même, avec son érudition germanique, a bien été trouvé en faute par son savant émule; j'ai bien cru moi-même avoir découvert quelques inexactitudes chez M. Dézeiméris. Je déclare donc, et l'on m'en croira volontiers, que je n'attache aucune pensée d'amour-propre à cette discussion. Appréciant toute la valeur des recherches historiques, j'ai voulu en enrichir ma thèse, comme j'avais fait pour plusieurs de mes mémoires dans un temps déjà éloigné, et où l'érudition était moins de mode qu'à présent. J'ai donc lu l'article fort bien fait de M. Dézeiméris sur l'histoire des anévrismes; puis remontant aux sources qu'il m'indiquait lui-même, il m'a paru moins complet et moins exact que je ne l'avais cru; il prétend à son tour que je me suis trompé; soit, et je saisis volontiers cette occasion de m'éclairer davantage.

La brochure de M. Dézeiméris n'offre pas tout l'ordre qu'on pourrait désirer, ce qui se conçoit aisément, quand on considère le peu de temps qu'il a eu pour l'écrire. Tantôt il m'attaque, d'autres fois il se défend; ailleurs encore il disserte sur ce qui n'était nullement en question; et j'avais craint d'abord en suivant la même marche de paraître rechercher des digressions inutiles à mon sujet; mais enfin mieux vaut tomber dans cet inconvénient que de risquer peut-être d'oublier quelque fait important; et je me suis décidé à suivre mon critique à la trace.

J'avais cité Rufus dans ma thèse comme le premier auteur qui parle de la torsion, et j'avais rapporté à ce sujet un passage d'Aétius, lib. XIV, cap. 52.

« De quelle inexactitude, dit M. Dézeiméris, ou de quelle omission me suis-je rendu coupable par rapport à ce premier point (page 2)? »

La réponse est bien simple; c'est que vous n'avez pas vu ou que vous n'avez pas tenu compte de ce passage. Mais il continue:

« Moi aussi j'ai cité Rufus; je lui ai attribué, d'après Aétius (Tetrabibl. IV, serm. 2, cap. 51), une opinion exprimée en ces termes: Quelquefois la plaie de la peau s'étant réunie, celle de l'artère restant béante, ce sang s'échappe sous la peau et forme une tumeur que les Grecs appellent anévrisme, c'est-à-dire dilatation de l'artère... J'ai sous les yeux le passage d'Aétius, et je vois que je l'ai fidèlement traduit; j'ai indiqué sa place au cinquante-unième chapitre du livre XIV, et c'est bien là qu'il se trouve, quoi qu'en dise l'auteur de la thèse, qui le met au cinquante-deuxième (pages 2 et 3). »

Certes je ne m'attendais pas à cette objection capitale, que j'avais mis chapitre 52 au lieu de chapitre 51; et avec un peu de bienveillance, M. Dézeiméris aurait pu mettre l'erreur sur le compte de mon imprimeur, qui m'en a commis bien d'autres. J'avoue que moimême, quand j'ai vu citer par M. Dézeiméris le chapitre 51, ce n'est pas là ce que j'aurais noté comme une faute. Mais le critique y tient absolument; il est tout glorieux de ce premier triomphe; il n'y a pas d'ailleurs à révoquer la chose en doute; il a le passage sous les yeux. Eh bien, je suis sincèrement fâché de ne pouvoir pas même lui accorder ce léger avantage. J'ouvre Aétius, édition de Venise, 1534, et je trouve au livre 14:

Cap. 50. Arida ad depascentias.

Cap. 51. Pastilli ad depascentias utilissimi.

Cap. 52. DE ERUPTIONE SANGUINIS EX RUFFO, et de crustam inducentibus.

Qui de nous deux a tort, ou qui a raison? J'y reviendrai tout à l'heure. Je veux auparavant dire un mot du passage qu'il a si fidèlement traduit, l'ayant sous les yeux, dit-il. Mais d'abord que me fait à moi ce passage? Pourquoi m'objecter ce passage? Je n'ai dit mot de ce passage, et je soupçonne fort M. Dézeiméris de me l'avoir cité pour me tendre quelque piége inconnu. Cependant, à tout hasard, j'ai désiré au moins savoir à quoi m'en tenir sur ce passage; j'ai donc ouvert ma traduction latine d'Aétius, et j'ai trouvé au lieu indiqué par M. Dézeiméris:

« Sed et aliquando, obductà in sectionis loco cicatrice, sanguis sub cute excolatur, efficiturque morbus quem aneurisma appellant.»

TRADUCTION LITTÉRALE. « Mais quelquefois aussi, la cicatrice étant fermée sur le lieu de la section, le sang

s'épanche sous la peau, et il se forme une maladie qu'on appelle anévrisme. »

Je ne trouve donc dans ce passage ni ces mots de M. Dézeiméris « celle de l'artère restant béante » ni ceux-ci « les Grecs » ni ceux-ci encore, c'est-à-dire dilatation de l'artère. Est-ce là ce que M. Dézeiméris appelle une traduction fidèle?

Mais je veux me montrer ici, ou critique plus avancé dans l'intelligence des textes, ou adversaire plus loyal à son choix. Je n'ai pas cru M. Dézeiméris capable de pareilles infidélités. La version que j'avais sous les yeux était celle de Montanus; mais, ayant appris dans l'excellent Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, ouvrage, au moins en partie, de M. Dézeiméris, qu'il y a une autre traduction due à Cornarius et adoptée par Henri Étienne, j'ai pensé que peut-être la dissérence des traductions avait introduit de grands changemens dans ce passage. Mais qu'il me soit permis de faire observer du moins que M. Dézeiméris, qui me fournit ces renseignemens précieux, aurait pu y chercher quelques motifs de justification pour moi-même.

Et en esset je trouve que Cornarius a donné l'équivalent latin de la traduction française de M. Dézeiméris. Je dirai plus; c'est qu'en esset le chapitre porte dans cette traduction le chissre de 51, ce qui réduit la première inexactitude de mon critique à n'avoir pas su qu'il existait deux traductions aussi dissérentes de l'auteur qu'il commentait. Cela vient de ce que Cornarius n'a fait qu'un chapitre unique des chapitres 49, 50 et

51 de Montanus; comme celui-ci, dans le même livre, a réuni en un seul deux chapitres de Cornarius. Mais comment se fait-il que ce soit moi, qui ne me vante point de connaissances trop approfondies en cette matière, qui apprenne des circonstances aussi importantes à M. Dézeiméris?

Importante, ai-je dit; et il est facile de le faire voir. Car, selon qu'une version sera inexacte ou fidèle, il arrivera des résultats fort différens; si mon traducteur a faussé le texte, je rejetterai sur lui l'erreur où il m'aura entraîné, et tout sera dit; mais si c'est M. Dézeiméris qui est tombé sur une version mauvaise, il aura à se justifier d'avoir donné comme appartenant à Rufus des opinions opposées à celles de cet écrivain. En effet si M. Dézeiméris a attribué sa définition à Rufus, c'est «principalement, dit-il, parce qu'elle est tout à côté d'une opinion physiologique que je reconnaissais pour être celle du médecin d'Ephèse, et sur laquelle je m'expliquerai au besoin (p. 3). » Ce dernier membre de phrase est fort méchant; il est évident que M. Dézeiméris n'a pas voulu quant à présent nous initier à sa science sur les opinions physiologiques de Rufus; il nous sait ou croit nous savoir dans l'ignorance; et il nous y laisse. Il a compté sans doute nous faire éprouver un cruel désappointement; et en effet, si j'en juge par moi-même, ceux qui liront cette fatale réticence ne se trouveront pas moins déconcertés que l'étaient les auditeurs de Chaussier, quand ce docte vieillard, qui avait aussi sa malice, affirmait qu'il connaissait bien les usages de la rate, mais qu'il ne les dirait à personne. Malgré tout le désir que l'on doit me supposer de connaître ce secret que M. Dézeiméris me cache, je me vois à mon grand regret obligé de passer outre; mais j'ai bien assez d'examiner ce que M. Dézeiméris a mis dans sa brochure, sans disserter sur ce qu'il n'y a pas mis. L'important pour moi est que M. Dézeiméris attribue à Rufus tout ce passage, qu'il prétende qu'il ne s'agit là que des plaies d'artères, et qu'il ajoute page 5: « On a la certitude qu'il (Rufus) distingue fort bien les varices de l'anévrisme, et qu'il n'attribue point cette dernière maladie à l'affection des veines. »

Je reviendrai plus tard sur ce diagnostic de Rufus; pour le présent, je me bornerai à faire observer à mon savent confrère en bibliographie qu'il aurait été plus réservé dans ses assertions s'il avait lu comme moi la traduction de Montanus. Mais, puisque enfin il ne l'a pas lue, je vais lui dire ce qui s'y trouve.

Le commencement du chapitre traite en général de l'hémorrhagie; l'auteur y dit que les artères y sont plus sujettes que les veines, par plusieurs raisons qu'il explique; et enfin vient le passage que j'ai déjà donné, mais auquel j'ajouterai quelque chose.

«Sed et aliquando, obducta loco cicatrice, sanguis sub cute excolatur, efficiturque morbus quem aneurisma appellant. Ab arteria igitur, vel à vena emanat sanguis, etc.»

Ceci est-il clair? Ne résulte-t-il pas de là que toute hémorrhagie, à vend vel ab arterid, qui est retenue sous la peau, est pour l'auteur un anévrisme? C'est en effet à ces deux choses que se rattache tout le chapitre; cela se retrouve même dans l'indication de la ligature et de la torsion; car en découvrant le vaisseau,
Rufus recommande de s'assurer si c'est une veine ou
une artère, numquid vena sit an arteria. Mais, dit
M. Dézeiméris, page 5, « dès qu'il y a doute sur la nature du vaisseau qui donne lieu à l'hémorrhagie qu'on
veut arrêter, il ne peut être question d'anévrisme dans
ce passage. »

Il ne peut être question! Voilà qui est absolu. On voit cependant par le commencement du chapitre qu'il peut fort bien être question de l'anévrisme, non pas de l'anévrisme tel que M. Dézeiméris l'entend aujourd'hui, mais de l'anévrisme des anciens qui appliquaient aussi ce nom au thrombus, comme je l'ai dit à la page 5 de ma thèse. Je dirai même en passant, puisque M. Dézeiméris m'a attaqué à propos des omissions de son article du Dictionnaire, qu'il a complètement omis tout ce qui se rattache à ces premières notions sur l'anévrisme, et que je suis charmé de pouvoir lui apprendre encore quelque chose à cet égard. Ceci soit dit sans prétention aucune ; je le tiens pour mon maître en fait de bibliographie; mais enfin les hommes les plus savans sont comme les autres exposés à ignorer quelque chose. Zalan zund zung Halan Halan

Cette fois Cornarius est d'accord avec Montanus; en sorte que leur dissentiment ne porte pour ainsi dire que sur le passage traduit par M. Dézeiméris. Cela suffit toutefois pour que le même auteur présente ici deux sens qui se contredisent; l'un donnant le nom d'anévrisme à toute tumeur sanguine venant de la lésion d'un

vaisseau, l'autre restreignant ce nom aux tumeurs formées par le sang artériel. J'aurais désiré que M. Dézeiméris songeât d'abord à éclaircir cette question; car je n'ai pas la prétention de penser que je m'en tirerai aussi bien qu'il le pourrait faire. Mais puisqu'il ne l'a point fait, il faut bien que j'essaie de remplir cette tâche, en exposant toutefois modestement mes conjectures sous forme de doute.

Je remarque d'abord que ce mot d'anévrisme est encore appliqué au thrombus par Antyllus, qu'on place généralement après Rufus; et cette circonstance embarrasse beaucoup Peyrilhe, qui ne comprend pas cette ignorance d'un homme aussi instruit qu'Antyllus, si vraiment Rufus avait signalé la vraie nature de l'anévrisme.

Je trouve secondement, qu'il est peu probable qu'Aétius, écrivain grec, ou Rufus écrivain grec lui-même, et parlant à des Grecs, ait écrit cette phrase fort inutile: que les Grecs appellent anévrisme. On ne va pas dire à des Français: la capitale de la France que les Français appellent Paris; on dit tout bonnement qu'elle se nomme Paris. Il y a plus; c'est que Cornarius a pris soin d'écrire en italique ce mot Græci, comme pour indiquer qu'il n'était pas dans le texte. J'inclinerais donc assez à croire que ce mot Græci a déjà été interpolé.

Je ne suis pas plus content de ces autres mots: hoc est arteriæ dilatationem. D'abord, c'est que les Grecs auraient eu grand tort de nommer dilatation de l'artère, ce qui n'est qu'une plaie de l'artère; secondement c'est

qu'à l'époque de Rufus, on ne connaissait pas l'anévrisme spontané, qui seul peut être défini dilatation de l'artère; troisièmement, c'est que les Grecs, et Antyllus par exemple, donnant ce nom d'anévrisme au thrombus, il est impossible que ce mot ait signifié dans l'origine dilatation de l'artère; quatrièmement, c'est que pour lui faire signifier dilatation de l'artère, il faut le faire dériver de εὐρύνω, dilato; et qu'alors il faut l'écrire avec un y, anévrysme. M. Dézeiméris n'a pas manqué en effet d'y mettre l'y dans son article bibliographique; mais je remarque avec plaisir que depuis l'impression de ma thèse, il a changé cette orthographe, et qu'il écrit anévrisme aussi purement que ceux qui ont inventé le mot. En effet Rufus, Antyllus, Aétius, écrivent partout aneurisma; mais en admettant cette orthographe, il est impossible de traduire ce mot par dilatation de l'artère. J'inclinerais donc assez à croire que ces mots, hoc est arteriæ dilatationem, ne sont pas et ne peuvent pas être de Rufus.

Il reste enfin ce membre de phrase, et arteriæ sissura non obturata. Or si l'on admet que les deux interpolations déjà signalées sont réelles, on pourra présumer que l'interpolateur, qui serait certainement un copiste bien postérieur à Rusus et même à Aétius, aura ajouté cette troisième pour aider à l'esset des deux autres, et pour donner à ce chapitre un sens plus conforme aux idées acquises à son époque sur la nature de l'anévrisme.

Voilà quelques idées qui me sont venues sans trop y penser, et dont je laisse d'ailleurs M. Dézeiméris apprécier l'importance. J'y en attache infiniment peu pour mon compte, et je n'en ai pas même besoin pour me défendre. Je me suis servi d'une traduction d'Aétius, M. Dézeiméris d'une autre; ce serait à lui qui m'attaque à prouver que la mienne est mauvaise; et s'il le fait, je lui promets de n'établir sur ce point aucune controverse. Mais il y a plus; c'est que cette preuve ne peut pas être faite; Cornarius avoue dans sa préface que certains manuscrits contiennent des choses qui ne sont pas dans d'autres. Cela posé, les chances seraient encore en faveur de mon auteur; car on sait bien que les copistes du moyen-âge étaient plutôt tentés d'ajouter que de retrancher à leurs originaux, et que les interpolations étaient chez eux une manie épidémique.

Mais voici une objection beaucoup plus terrible; c'est que rien de tout cela n'appartient à Rufus, et je suis tombé dans une erreur véritablement déplorable. Il est vrai que je ne suis pas seul; et je me trouve même en assez bonne société. Peyrilhe sera cette fois mon compagnon d'infortune; car Rufus porte malheur à tous ceux qui s'en occupent. « Sa définition de l'anévrisme, dit Peyrilhe, suffit pour dépouiller Galien de la primauté; mais Rufus ne se borne pas à définir l'anévrisme, il en distingue les espèces, en assigne la curation, et ne laisse guère au médecin de Pergame que l'honneur de le copier. » M. Dézeiméris cite tout ce passage; (il a même écrit corriger au lieu de copier; mais c'est une erreur que je mettrai sur le compte de son imprimeur, à condition que mon savant critique aura pour moi la même bienveillance.) Puis il ajoute: « Mais, diraije à mon tour, Rufus n'a rien fait de tout cela, et il y a là une méprise de Peyrilhe. Je suis tout prêt à la démontrer, si besoin est; en attendant je fais remarquer que Peyrilhe l'a reconnu lui-même tacitement, puisque, après avoir promis de reprendre ailleurs cette discussion, il s'en est prudemment abstenu à l'endroit de son histoire qui appelait cette discussion » (Page 4.)

En vérité, M. Dézeiméris me donne trop beau jeu; et pour vider d'abord cette question du silence de Peyrilhe, je renverrai mon savant critique à la page 473 de l'Histoire de la chirurgie, où on lit: « L'anévrisme faux était parfaitement connu de Rufus d'Éphèse. » Et plus loin, page 637, à propos de la ligature et du caillot dont on attribue la découverte à Galien : « L'une et l'autre découverte se trouvent assez nettement énoncées dans un fragment de Rufus d'Éphèse... Quant à Rufus, outre les raisons sur lesquelles est déjà fondée sa plus grande ancienneté, la seule comparaison des deux morceaux où ils traitent l'un et l'autre de l'hémorrhagie suffirait pour l'établir; car les fragmens sont évidemment copiés l'un sur l'autre, et celui de Galien est le plus parfait; or, dans les sciences, en cela bien différentes de la peinture, la copie exécutée par une main habile est toujours supérieure à l'original. » Après quoi Peyrilhe analyse ce morceau de Galien, copié précisément sur le fragment de Rufus qui nous occupe actuellement. La discussion se prolonge durant plusieurs pages, et, page 642, Peyrilhe revient encore sur la priorité de Rufus d'Éphèse au sujet de l'anévrisme. On voit donc que Peyrilhe ne s'est nullement abstenu, et qu'il reconnaît assez nettement Rufus pour l'auteur de ce cha-

pitre.

Mais enfin, dira M. Dézeiméris, que Peyrilhe le reconnaisse ou non, ce n'est pas moins une méprise. « Que le chapitre presque entier d'Aétius, dans lequel se trouve ce passage, soit pris à peu près textuellement dans les œuvres de Galien, c'est ce dont il est facile à chacun de s'assurer en un instant... Le fait est indubitable; et parce qu'un compilateur, très souvent infidèle dans ses citations, a placé en tête de ce chapitre le nom d'un homme auquel il ne peut pas appartenir, est-ce une raison suffisante pour en dépouiller celui chez qui on le trouve dans toute son extension, et avec plus de développemens encore?... Non, assurément non; ce serait se montrer dépourvu de tout esprit de critique que d'en agir ainsi; et quelque penchant qu'on eût à prendre ce parti, on serait encore dans l'impossibilité de le faire; car on se trouverait en face d'une multitude d'auteurs qui, en reproduisant ou les idées fondamentales du chapitre en question ou même la plupart des détails, ne manquent pas d'avertir qu'il appartient à Galien, de qui ils l'empruntent »; et là-dessus mon savant critique me jette les noms de Rhazès, d'Avicenne, de Lanfranc, de Guy de Chauliac, etc. (pages 7 et 8).

Mais, bon Dieu, qu'est-ce que toutes ces citations prouvent? Précisément que ces auteurs n'ont pas connu le passage de Rufus; et c'est comme si l'on voulait me prouver, par exemple, que le procédé de Paul d'Égine appartient à Antyllus, parce qu'un auteur fort estimé d'ailleurs, tel que M. Dézeiméris, l'attribue à Antyllus.

L'autorité ne prouve rien contre le fait; et quand on accorderait que Rhazès, Avicenne, etc., ont connu les deux auteurs et qu'ils ont donné gain de cause à Galien, ce sont là en vérité de grandes autorités en fait de critique historique! N'a-t-on pas mille exemples de nos jours même, de citateurs qui attribuent aux copistes ce qui revient de droit aux maîtres? Ils se trompent, voilà tout; et cela n'est pas suffisant pour faire autorité.

Mais je ne saurais laisser passer aussi paisiblement quelques traits de ce paragraphe. Ce chapitre ne peut pas appartenir à Rufus! Ce serait se montrer dépourvu de tout esprit de critique que de le lui attribuer! M. Dézeiméris n'a pas songé à la portée de ses paroles et jusqu'où elles vont s'attaquer. Nous connaissons pour notre part un jeune savant qui s'est consciencieusement occupé de ces matières, dont le talent s'est révélé dans plusieurs ouvrages, et dont le nom est déjà cité avec honneur; et nous ne saurions admettre que ces expressions puissent lui être appliquées. Or, ce savant bibliographe accorde aussi, lui, que Rufus d'Éphèse a bien quelque chose à revendiquer dans ce chapitre; on lit en effet dans un article signé de lui et inséré dans le Dictionnaire de médecine: « Rufus d'Éphèse est l'auteur le plus ancien qui parle de cette maladie (l'anévrisme) » ; et un peu plus bas: « Galien, de même que Rufus, ne parle de l'anévrisme qu'à l'occasion des blessures d'artères. » (Art. Anéversmes, Histoire, par M. Dézeiméris). Peyrilhe n'avait donc pas commis une si grande méprise, en disant que « la définition de l'anévrisme donnée par

Rufus suffit pour dépouiller Galien de la primauté. » Du reste M. Dézeiméris ne nie point la chose; il l'avoue hautement : « Moi aussi j'ai cité Rufus (page 2 de la brochure). » - Mais, Monsieur, puisque vous l'avez fait, pourquoi n'aurais-je donc pu le faire! - Ceci est autre chose, dit le critique. J'ai attribué la définition de l'anévrisme à Rufus d'après Aétius : « 1° Parce que le nom de Rufus se trouvant placé en tête du chapitre d'Aétius qui vient d'être indiqué, il y avait lieu de penser, malgré l'infidélité habituelle du compilateur, qu'il devait se trouver dans ce chapitre quelque chose qui lui appartînt (page 3). » — Je suis heureux, Monsieur, de me rencontrer avec vous; c'est par la même raison que j'ai attribué à Rufus le second passage. -Fort bien, répond mon argumentateur; mais j'ai une autre raison que voici; c'est que « cette définition se trouve presque au commencement du chapitre, et par conséquent très près du nom de Rufus (ibid). » -J'avoue que mon passage est un peu plus loin; et tout d'abord l'argument me terrasse. Cependant, s'il m'est permis de hasarder une réflexion, depuis quand juget-on les droits d'un auteur à telle ou telle idée, selon que son nom en est plus ou moins loin? Est-ce que par hasard, dans la brochure de M. Dézeiméris qui a 16 pages, les 8 dernières qui sont bien plus éloignées de son nom que les 8 premières lui appartiennent moins légitimement que celles-ci? J'ai quelque crainte que cette règle toute nouvelle de critique historique n'ait été créée exprès pour la circonstance; j'en suis reconnaissant comme je le dois sans doute; mais c'était me

faire trop d'honneur. Un érudit très ordinaire, comme je le suis, ne demande à être jugé que d'après les principes ordinaires; et en appliquant ces principes, mon passage appartient aussi bien à Rufus que toute la brochure à M. Dézeiméris.

Mais M. Dézeiméris a une troisième raison, que j'ai déjà citée dans un autre lieu; c'est que la définition en question « est tout à côté d'une opinion physiologique que je reconnaissais pour être celle du médecin d'Éphèse (ibid.). » - Je le veux bien; mais mon passage à moi n'est pas loin de cette opinion physiologique, quelle qu'elle soit; mais tout l'article forme un tout parfaitement lié, sans lacune dans les idées ni dans les phrases; mais cette définition, que vous laissez à Rufus en attribuant le reste à Galien, a été également copiée par Galien comme tout le reste; et toute cette série d'auteurs que vous citez, Rhazès, Avicenne et autres, la rapportent à Galien, comme tout le reste. Je peux d'ailleurs vous démontrer qu'elle appartient à Galien par vos propres paroles: « — Parce qu'un compilateur, très souvent infidèle dans ses citations, a placé en tête de cette définition le nom d'un homme auquel elle ne peut pas appartenir, est-ce une raison suffisante pour en dépouiller celui chez qui elle se trouve dans toute son extension et avec plus de développemens encore?» Je m'arrête ici, Monsieur, car il y a un peu plus loin des aménités littéraires que je serais désolé de retourner contre vous.

Je demande pardon à mes lecteurs de les arrêter aussi long-temps sur une question de ce genre. Après ces trois raisons posées à la queue l'une de l'autre pour démontrer que la définition est à Rufus et le reste à quelque autre, je croyais en être quitte; mais pas du tout; M. Dézeiméris revient à la charge, il tient à son chapitre avec une ténacité qui fait honneur à ses convictions. Voyons encore cette objection dernière.

« Quels motifs alléguerait l'auteur de la thèse pour établir, contre toute évidence, que ce passage est du médecin d'Ephèse? Il n'y en a qu'un seul; et ce motif je l'allègue, puisque l'auteur de la thèse ne l'a point fait. C'est qu'à la suite du titre du chapitre d'Aétius on lit le nom de Rufus.» (P. 6.)

Il est très vrai que je n'ai point allégué ce motif, par une excellente raison; c'est que cela était d'une parfaite inutilité. M. Dézeiméris répare mon oubli; cela est d'autant mieux qu'il fait d'une pierre deux coups, et qu'il répare sa propre omission, que je n'aurais assurément point signalée, dans son article du Dictionnaire. Toutefois, puisque nous nous piquons d'exactitude, qu'il me soit permis d'ajouter que ce n'est pas pour avoir lu le nom de Rufus à la suite du titre du chapitre que je l'ai attribué à Rufus; c'est parce qu'après avoir donné le titre, Actius ajoute: Rufi ou ex Rufo, ce qui peut se traduire: Chapitre de Rufus, ou extrait de Rufus. Poursuivons.

de tout ce chapitre? Cette prétention serait bientôt résutée par ce chapitre même dans lequel sont cités des auteurs postérieurs à Rusus, tels que Philagrius, Galien, Oribase, etc.; donc ce chapitre n'est point de

Rufus; donc ce chapitre ne contient de ce médecin que quelque opinion isolée.'» (Ibid.)

Cette fois l'objection est sérieuse et demande une sérieuse attention. Il me paraît incontestable en effet que tout le chapitre n'est pas de Rufus. Comment sortir de cette difficulté? Je pourrais à la vérité m'appuyer de l'autorité de Peyrilhe; mais M. Dézeiméris n'en veut plus depuis la méprise que vous savez. Je pourrais bien prier aussi M. Dézeiméris, puisqu'il accorde que ce chapitre contient quelque opinion isolée de Rusus, de ranger parmi ces opinions le passage que j'ai eu le malheur de citer. Mais point; M. Dézeiméris l'a décidé; la part de Rufus sera réduite à sa définition, plus à son opinion physiologique. Il a d'ailleurs un puissant motif de se refuser à tout accommodement ;il veut « sonder mon érudition. » Voyons donc, et tâchons, s'il est possible, de faire de l'érudition si profonde que la sonde de mon critique n'en puisse toucher le fond.

Et d'abord j'ai fait une découverte infiniment précieuse, que je dirai à M. Dézeiméris, bien qu'il n'ait pas voulu m'instruire de l'opinion physiologique de Rufus; peut-être, à force de bons procédés, parviendrai-je à obtenir de lui cette grace. Ma découverte la voici : c'est qu'Aétius lui-même n'a point attribué le chapitre tout entier à Rufus. La version que suit M. Dézeiméris porte, à la vérité, en tête dudit chapitre : De sanguinis eruptione et quæ crustam inurant, Kusi; mais c'est une preuve de plus que la version ne vaut rien et que Cornarius a traduit un manuscrit chargé de fautes. Mon édition, à moi, porte : De eruptione sanguinis, ex

Ruffo; et de crustam inducentibus. On voit qu'à l'aide de cette indication on peut très bien faire deux parts de ce chapitre ; la première, appartenant à Rufus et traitant des hémorrhagies, de leurs causes, de leurs phénomènes, de l'anévrisme traumatique et du traitement de ces affections; et en effet, comme je l'ai déjà dit, cette première partie forme un tout complet et homogène, et n'est mêlée d'aucun nom d'auteur; la seconde au contraire est un recueil de toutes sortes de formules, de remèdes topiques propres à arrêter le sang. Les unes sont sans nom d'auteur; aux autres Aétius attache soigneusement leur origine; et c'est ainsi qu'en tête de chaque formule il met : Aridum Philagrii; Aliud Oribasei; Aliud ex Galeno. Et comment M. Dêzeiméris ne s'est-il pas aperçu qu'Aétius, qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, un compilateur infidèle, prenait à tâche au contraire, dans ce chapitre, de rendre à chaque auteur ce qui lui appartient? A Rufus donc ce qui est à Rufus; à Galien ce qui est à Galien; à César ce qui est à César.

Je m'aventurerai même jusqu'à faire une conjecture, que je ne chercherai point pour ma part à vérifier. J'ai donc appris à l'univers érudit, et à M. Dézeiméris en particulier, que les manuscrits d'Aétius étaient fort différens les uns des autres, et entre autres choses que les trois chapitres 49, 50 et 51 de la version de Montanus n'en font qu'un seul dans la version de Cornarius, tandis que, dans le même livre, cette version a divisé en deux chapitres ce qui n'en forme qu'un dans celle de Montanus. Il me paraît fort probable qu'on pourrait bien

trouver quelque exemplaire d'Aétius où le chapître 51 serait divisé en deux lui-même, le premier appartenant entièrement à Rufus, et l'autre qui lui serait étranger et qui serait consacré à toutes les formules quæ crustam inurant.

Que si M. Dézeiméris rejette cette idée, je l'attends à la preuve, et jusqu'à ce qu'elle me soit convenablement administrée, je me retrancherai aussi dans ma dignité d'érudit, et je répondrai tout simplement: voilà mon opinion. Et j'ose dire que j'ai le droit de faire autorité sur la matière; car grace au ciel et à M. Dézeiméris, je ne crois pas que personne au monde connaisse aussi bien que moi le chapitre 51 ou 52 d'Aétius.

Je maintiens donc pour constant que le chapitre en question est, pour la partie dogmatique, emprunté à Rufus; qu'il a été copié par Galien; que Peyrilhe a eu raison de le rapporter à Rufus, et enfin que M. Dézeiméris lui-même n'a point mérité ce reproche amer d'être dépourvu de tout esprit de critique, parce qu'il a aussi rapporté à Rufus la définition de l'anévrisme, plus une opinion physiologique, contenues dans ce chapitre. Il me reste à moi la gloire d'avoir dit que Rufus le premier avait mentionné la torsion; mais la discussion que je soutiens m'a fait sentir toute la vérité de cet adage, que la gloire ne va point sans ennui.

Je passe à une objection d'un autre genre. «Ce passage n'est point relatif au traitement de l'anévrisme » (p. 5). Pour établir ce point, dit mon sévère critique, «je n'aurai qu'à renvoyer à ce passage même. On y verrait dès les premiers mots qu'il ne s'agit que des plaies actuellement saignantes, et dont l'hémorrhagie demande à être arrêtée sans retard: si vas unde manat sanguis, etc; les suivans sont bien plus décisifs encore: ubi noveris numquid vena sit aut arteria, quand vous aurez reconnu si c'est une veine ou si c'est une artère. L'auteur de la thèse qui a voulu faire Rufus plus savant qu'il n'était sur le traitement de l'anévrisme, lui fait tort quant aux connaissances qu'il possède réellement; car on a la certitude qu'il distingue fort bien les varices de l'anévrisme, et qu'il n'attribue point cette dernière maladie à l'affection des veines. Ainsi dès qu'il y a doute sur la nature du vaisseau qui donne lieu à l'hémorrhagie qu'on veut arrêter, il ne peut être question d'anévrisme dans ce passage. » (Ibid.)

M. Dézeiméris abuse évidemment de sa supériorité en matière d'érudition sur le commun de ses lecteurs, et en particulier sur moi qu'il attaque. On a la certitude que Rufus d'stingue fort bien les varices de l'anévrisme! J'avoue ici ma complète ignorance; je ne savais pas qu'on avait cette certitude. Je me croyais même parfaitement sûr du contraire, d'après une autorité très grave, celle de M. Dézeiméris. « J'avais lu autrefois, dit ce savant critique, les fragmens trop courts qui nous restent des œuvres de Rufus d'Éphèse, et je croyais me souvenir assez de cette lecture pour être sûr qu'il n'y avait rien qui se rapportât d'une manière qu'ellonque aux anévrismes; je viens de les revoir et de m'assurer que mes souvenirs ne m'avaient point trompé.» (Page 4 de la brochure.)

Comment, Monsieur, vous m'assurez, à la page 4,

que Rufus n'a rien dit qui se rapporte d'une manière quelconque aux anévrismes; je m'en sie à vous, que je sais grand ami de l'exactitude; et à la page suivante, vous m'affirmez qu'on a la certitude qu'il distingue fort bien les varices de l'anévrisme! Il faudrait ménager l'intelligence de vos lecteurs, Monsieur; la mienne ne va pas jusqu'à comprendre ces deux certitudes; et je vous serais fort obligé de me montrer qu'elles n'ont rien de contradictoire. Il y a bien plus encore, et il me revient en mémoire cet autre endroit de votre brochure que vous savez: « Moi aussi j'ai cité Rufus, et je lui ai attribué une définition de l'anévrisme. » Si j'avais mis trois paragraphes aussi étonnans dans ma thèse, je doute fort que M. Dézeiméris eût rendu un aussi éclatant hommage à mon esprit de critique que je le fais à son égard; mais, j'en suis convenu sans peine, je me tiens pour un novice en fait d'érudition près de M. Dézeiméris.

Cependant, puisque je n'ai pas bien pu comprendre dans la brochure de mon critique, ce qu'il pense au juste sur Rufus, j'ai bien été obligé de m'enquérir ailleurs. Le savant Peyrilhe croyait comme moi que ce chapitre se rapportait aux anévrismes; mais M. Dézeiméris l'accuse de s'être mépris. M. Dézeiméris lui-même dit bien que la définition de l'anévrisme se trouve en tête du chapitre; mais cette définition se trouve là «isolée»; et il est évident qu'elle n'y est que par un pur hasard. Que répondre à des argumens aussi solides? Je vais essayer d'en dire quelque chose; mais en réclamant toujours l'indulgence de mes lecteurs et de M. Dézeiméris.

Eh bien! je ne savais pas à la vérité qu'on était si sûr de la distinction établie par Rusus entre l'anévrisme et les varices; mais je dois dire que je m'en étais douté. En effet, Rufus n'ayant connu que l'anévrisme traumatique, ne devait pas même songer à le comparer aux varices; et le fait est qu'il n'y a nullement songé. Il traitait de l'anévrisme comme on le concevait de son temps, c'est-à-dire d'une tumeur formée par du sang à la suite d'une lésion d'une veine ou d'une artère; c'est ce qui explique parfaitement ce passage: Si vas unde manat sanguis, parce qu'en effet dans l'anévrisme traumatique, le sang s'échappe par une plaie du vaisseau; c'est ce qui explique très bien cet autre passage: ubi noveris numquid vena sit an arteria, puisque l'anévrisme, dans les idées de Rufus, pouvait provenir de la lésion d'une veine ou d'une artère. « Je répète, s'écrie M. Dézeiméris, que ce passage n'est relatif qu'aux plaies compliquées d'hémorrhagie. » (P. 5.) Mais de bonne foi, qu'est-ce donc qu'un anévrisme traumatique, sinon une plaie compliquée d'hémorrhagie, dans laquelle le sang s'épanche en partie dans l'intérieur du membre, quand la plaie extérieure est trop étroite ou même oblitérée, cicatrice obducta?

Si M. Dézeiméris m'avait fait l'honneur de lire un peu mieux ma thèse, il aurait trouvé, en tête des considérations historiques, ce passage qui répondait d'avance à ses objections : « Quoique les anciens semblent avoir connu l'anévrisme spontané (à une époque postérieure à Rufus), la plupart de leurs procédés ne s'adressent guère qu'à l'anévrisme traumatique, chose utile

à rappeler pour apprécier mieux leurs idées à ce sujet. »

J'avais signalé, comme on sait, la singulière ressemblance qui existe entre le passage de Rufus, traduit par Montanus, et l'endroit de Galien où il est traité de la torsion; cette ressemblance est bien plus grande encore dans la version de Cornarius, car on y retrouve les mêmes termes que dans la traduction galénique. Mais je n'avais point cette version sous les yeux; et je me bornai à dire: « Le temps nous a manqué pour rechercher dans les originaux grecs si les expressions mêmes de Rufus n'auraient pas été prises par Galien qui n'est ici évidemment qu'un copiste. » Ce mot de copiste effarouche M. Dézeiméris et lui donne occasion de rompre une vigoureuse lance en faveur « d'un homme comme Galien. » (P. 7.)

Je suis fort satisfait qu'enfin Galien ait trouvé grace devant M. Dézeiméris, qui traite si cavalièrement Aétius, Sprengel, Peyrilhe et beaucoup d'autres; cela ne peut qu'ajouter beaucoup sans doute à la réputation du médecin de Pergame. Mais je n'ai pas le temps d'examiner ici si Galien a quelquefois copié ou n'a jamais copié; je suis absorbé tout entier par le soin de ma défense. En effet, M. Dézeiméris me réservait pour dernier coup, au sujet de Rufus, une objection accablante; la voici: « Il n'existe point d'originaux grecs de Rufus relatifs à l'anévrisme qu'on puisse comparer avec ceux de Galien. » On trouve ceci à la page 5; et jusque là j'avais tort de me plaindre; c'était un avis bienveillant que me donnait mon critique; et j'aurais pu, sans trop de honte, confesser mon erreur et m'instruire tout à la fois. Mais je

n'en serai pas quitte à si bon marché; voici, à la page 8, le coup de massue qui doit m'achever:

« Quant à ma quatrième proposition, qu'il n'y a point d'originaux grecs de Rusus relatifs au traitement de l'anévrisme, qu'on puisse comparer avec ceux de Galien pour voir si celui-ci en a copié les expressions, j'attendrai, pour en donner des preuves, qu'elle soit contestée. Je ferai seulement remarquer que la proposition contraire a de quoi étonner de la part d'un historien qui se pique d'avoir tout examiné par lui-même, et qui doit avoir la mesure d'érudition indispensable pour cela, j'entends la connaissance de ce qui nous reste des sources originales de la médecine grecque. »

Point d'originaux grecs de Rufus relatifs au traitement de l'anévrisme! M. Dézeiméris me permettra de lui faire remarquer qu'il change beaucoup l'état de la question. Je n'ai point parlé de l'original de Rufus, qui est perdu, mais bien de l'original grec d'Aétius, qui rapporte, selon moi, un chapitre complet de Rufus, et, selon M. Dézeiméris, au moins une définition, plus une opinion physiologique. Posez le cas encore où cela n'appartiendrait pas à Rufus, peu importe pour la question actuelle ; car c'est à Aétius que j'ai emprunté mon texte; c'est Aétius que j'ai cité; c'est au texte emprunté à Aétius que je voulais comparer le texte de Galien. La question tout entière se réduit donc à savoir s'il y a, oui ou non, des originaux grecs d'Aétius. Or il ne faut pas tant d'érudition pour cela; M. Dézeiméris nous apprend lui-même que les huit premiers livres d'Aétius ont été imprimés en grec : les autres ne

l'ont-ils pas été? Je l'ignore et je m'en rapporte volontiers à mon savant critique; mais je suis heureux de lui apprendre, puisqu'il paraît en douter, que les manuscrits grecs complets d'Aétius ne sont nullement rares, et qu'il pourra en trouver au moins dix dans la bibliothèque royale.

J'avais dit, page 15 de ma thèse : « Aétius décrivit plus tard un autre procédé qui paraît lui appartenir. » Et ailleurs, page 17, se trouve un autre passage que M. Dézeiméris a très légèrement tronqué; mais enfin que nous rétablirons en entier pour plus d'exactitude. « Comme on le voit, nous rayons de cette histoire les noms de Philagrius et d'Antyllus, auxquels on rattache ordinairement plusieurs de ces procédés, sans qu'on apporte mêmé en faveur de cette opinion une raison au moins probable. » M. Dézeiméris se fâche à propos des mots soulignés, qu'il a soulignés lui-même, et il me reproche durement une omission à laquelle je n'avais pas songé. « Elle consiste, dit le savant critique, à s'attribuer l'honneur d'avoir débarrassé cette histoire d'un nom cité à tort par les historiens, et à taire le nom de celui qui l'avait déjà fait auparavant (page 9). » Et plus loin, il a peur que ces mots, on rattache ordinairement, n'aillent à son adresse, et il se hâte de citer le passage du dictionnaire où il enlève à Philagrius l'honneur d'avoir décrit une méthode, qui lui est attribuée par les historiens.

C'est ainsi que je me suis gravement trompé; car, j'en fais l'aveu, je m'imaginais que M. Dézeiméris au lieu de m'adresser des reproches me devait quelque

reconnaissance. Notons d'abord que mon savant critique a rayé, proprio motu, le nom d'Antyllus de mon passage, inexactitude fort légère qui n'était pas pourtant sans objet. En effet ce nom d'Antyllus, appliqué à la méthode de Paul d'Egine par des écrivains que je ne nommais pas, l'avait été par M. Dézeiméris luimême; et puisqu'il n'a rien répondu à ce sujet, je dois en conclure qu'il a passé là-dessus condamnation. Aurait-il donc mieux aimé que je dise : M. Dézeiméris a eu raison de rayer de cette histoire le nom de Philagrius, et il a eu tort d'y laisser celui d'Antyllus? Rien assurément ne m'eût été plus facile, et je lui aurais rendu ce petit service avec le plus grand plaisir. Et cependant c'eût été pousser la bienveillance fort loin; car ce n'est pas M. Dézeiméris qui a rendu à Aétius sa méthode; Sprengel l'avait fait avant lui; avant Sprengel cela avait été dit par Peyrilhe; en sorte que, moi, qui sur la foi de M. Dézeiméris, ai écrit qu'on la rattachait ordinairement à Philagrius, je suis tenté de m'en repentir et je crains fort qu'il ne m'ait fait commettre une assez grosse inexactitude. Donc, pour Philagrius, la science ne doit rien à M. Dézeiméris; pour Antyllus elle lui doit moins encore, puisqu'il a avancé une opinion qu'il n'ose pas à présent soutenir; et je le répète, pour ne l'avoir pas cité, M. Dézeiméris me semblait tenu envers moi à quelque reconnaissance.

Il ne me tient nullement compte non plus de cette autre inexactitude que j'ai relevée dans ce qu'il dit de Paul d'Egine, et que j'avais mise sur le compte de son imprimeur. Mais du moins il ne m'en fait aucun reproche, et j'ai été touché de voir qu'il daigne garder sur ce point le plus profond silence.

Mais il reprend toute sa sévérité de critique à l'occasion du procédé de Paul d'Egine, celui-là même qui
lui paraissait dû à Antyllus. Il ne l'avait pas bien décrit,
et il s'était contenté de dire qu'il ressemblait à celui
d'Aétius, « et n'en diffère qu'en ce qu'on ne lie point
l'artère avant d'ouvrir l'anévrisme (art. du Dictionnaire). » J'avais trouvé, quant à moi, que le texte de
Paul était obscur; M. Dézeiméris me répond qu'il le
trouve clair. Je l'en félicite, et, pour faire apprécier à
mes lecteurs tout le mérite qu'il y a à voir clair dans ce
texte, je le transcrirai ici exactement.

« Si quidem ex arterià dilatatà tumor obvenerit, cutem lineà rectà in longum incidemus; deinde diductæ oræ, sicut in vasorum dissectione dictum est, excoriantur, et scalpellis quibus membranæ avelluntur circumpurgata arteria nudabitur; acu trajecta duobus funiculis deligatur, puncta prius scalpello per medium; ubi cum ambienti membrana unita fuerit, curatione pus maturante utemur usque dum funiculi exciderint. »

J'avais présumé que les ligatures se plaçaient l'une au dessus et l'autre au-dessous du sac. M. Dézeiméris ne trouve point cette explication naturelle: «puisque les ligatures étaient toutes deux passées d'un même coup et avec une seule aiguille par-dessous l'artère. » En effet, cela paraît résulter du texte, et c'est pour cela que je l'ai trouvé obscur. Mais je persiste encore à croire que ma version est la seule qui fasse entendre nettement ces mots que M. Dézeiméris oublie, et qui

sont, à mon avis, la circonstance la plus essentielle de la description: puncta priùs scalpello per medium. D'ailleurs, si je n'ai point le suffrage de M. Dézeiméris, j'ai la satisfaction de voir que je me suis rencontré avec Peyrilhe, qui entend absolument comme moi ce passage. Ce savant et modeste auteur de l'histoire de la chirurgie rend ainsi compte du procédé de Paul: « Il divise en long la peau qui les recouvre (les anévrismes), met l'artère à découvert, passe dessous deux aiguilles enfilées, une au-dessus et l'autre au-dessous de la tumeur, incise le kyste pour le vider, serre les fils, et fait suppurer la plaie jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes.»

Avant de quitter Paul d'Égine, un mot encore à M. Dézeiméris. Si j'avais été conduit par quelque envie de critiquer, pour le seul plaisir de le faire, j'aurais pu relever une autre inexactitude qui se trouve dans l'article du Dictionnaire, page 97. Il est dit là qu'après avoir lié la tumeur dans le second procédé de Paul, «on ouvre l'anévrisme, on le vide des caillots qu'il renferme et l'on excise, si besoin est, une partie de ses parois et de la peau qui le recouvre; puis on panse avec des astringens. » Outre que cela est assez mal expliqué, Paul ne dit point qu'on ouvre la tumeur dans tous les cas; il laisse le choix entre deux modes d'agir; ità tumorem devinciemus, VEL tumore per medium adaperto post excretionem cutem adimemus. Je n'en ai pas dit un mot; et si en cas pareil, M. Dézeiméris veut bien me ménager autant que je l'ai fait à son égard, je promets de lui en savoir tout le gré possible.

Passons aux Arabes, que M. Dézeiméris prétend n'avoir fait que copier les Grecs. Il m'a paru qu'il allait
trop loin, et j'ai combattu cette idée que je crois fort
exagérée encore, sans le nommer toutefois; car je cherchais à faire de la science et nullement des personnalités.
M. Dézeiméris soutient son dire; le chapitre que j'ai
cité d'Avicenne est selon lui « copié presque textuellement de Galien, et n'est pas plus relatif aux anévrismes
que le prétendu passage de Rufus. » (Page 10.)

Comme le prétendu passage de Rufus m'a paru s'appliquer aux anévrismes, en admettant avec M. Dézeiméris que le passage d'Avicenne ne s'y applique pas davantage, cela suffit pour me justifier de l'avoir cité. Quant à savoir s'il est copié presque textuellement de Galien, je ne le voudrais pas nier puisque M. Dézeiméris l'affirme et que le temps me manque pour le vérifier; mais il serait alors bien plus étonnant encore qu'aucun historien n'eût aperçu dans Galien le procédé d'oblitération des artères par des bouchons mécaniques.

Ce n'est pas là le seul tour que Galien devait me jouer. J'avais dit dans ma thèse: «Guy de Chauliac parle le premier de la compression sur la tumeur, en y ajoutant l'action de substances astringentes. » Ici encore, comme à mon ordinaire, je m'étais fié à M. Dézeiméris, qui après avoir refusé à Jean de Vigo l'honneur d'avoir «substitué la compression à l'instrument tranchant », ajoute: «L'abbé Bourdelot fut le premier, vers le milieu du dix-septième siècle, qui se servit, et pour luimême, d'une espèce de tourniquet au moyen duquel il

se guérit d'un anévrisme produit parune saignée malfaite (art. du Dictionnaire). » Appuyé sur cette grave autorité, j'avais pu croire que la compression était regardée comme une invention moderne, et je m'étais empressé d'apprendre au monde érudit et à M. Dézeiméris que j'en avais trouvé l'indication au quatorzième siècle dans Guy de Chauliac.

« Guy de Chauliac, répond M. Dézeiméris, n'est ni le premier qui parle de la compression, ni le premier qui y ajoute l'action des substances astringentes; Galien a enseigné et pratiqué tout cela; plus que cela même puisqu'il a employé aussi les réfrigérans et qu'il rapporte le cas d'un esclave qui fut guéri d'un anévrisme en appliquant long-temps de la neige dessus, suivant le conseil d'un homme étranger à la médecine. Je cite ce fait en passant pour montrer à l'auteur de la thèse combien il se trompe en assignant au seizième siècle la méthode des réfrigérans, et en en faisant remonter tout au plus avec d'autres les premières traces à Th. Bartholin.» (Page 10.)

Galien a enseigné et pratiqué tout cela! Mais alors j'ai fort à me plaindre de M. Dézeiméris, qui n'a pas daigné, dans son article du Dictionnaire, me mettre au courant d'un fait aussi important. Galien a même employé les réfrigérans! Cette fois ce n'est pas moi précisément que M. Dézeiméris a exposé à une omission et à une inexactitude aussi graves; car ce que j'ai dit de Thomas Bartholin a été emprunté à l'excellent article anévrismes du même Dictionnaire, partie dogmatique

signée de M. Bérard; et je renvoie cette objection à M. Bérard, afin qu'il s'en entende avec son collaborateur M. Dézeiméris.

Mais au sait, en y résléchissant mieux, je vois qu'ici j'ai grand tort de me plaindre, et l'objection ne porte pas contre moi. M. Dézeiméris, avec une loyanté que je me plais à reconnaître, après avoir examiné et battu en brèche, comme on l'a vu, toutes les allégations d'o missions et d'inexactitudes adressées à son article, n'a pas voulu cependant laisser croire au public que son article était irréprochable. Mais, comme il avait seul commis de petites erreurs, il a voulu seul avoir la gloire de les signaler. Il avait omis de citer Galien comme inventeur de la compression et partisan des réfrigérans; il répare, autant qu'il est en lui, cette omission, et les souscripteurs de la seconde édition du Dictionnaire peuvent se tenir pour assurés que l'article sera bien plus complet dans la troisième édition. Mais encore ici je dirai à M. Dézeiméris: Monsieur, vous ne connaissez pas suffisamment toutes les obligations que vous m'avez. C'est ma thèse, en effet, qui a été pour vous le signal de ces nouvelles découvertes dans le champ de l'érudition antique; c'est à ma thèse que le public en général, et vos collaborateurs du Dictionnaire en particulier devront d'être instruits que Galien a employé la compression et la glace. Vous n'en saviez rien vous-même auparavant, du moins je dois le croire, puisque vous avez gardé sur ce point le plus parfait silence ; à moins que l'on n'allègue en votre faveur, ce qui est fort possible, que vous vouliez garder pour vous seul ces hauque de Rufus.

Le résultat de tout ceci c'est que j'ai eu tort de n'avoir pas signalé dans votre article les omissions que vous venez de révéler vous-même. Mais, monsieur, je n'y ai mis aucune mauvaise volonté, je vous assure, et j'avouerai ingénument que, quand j'ai fait ma thèse, je n'en savais pas à cet égard plus que vous.

Quittons, si vous le voulez bien, l'antiquité et le moyen-âge, et arrivons aux temps de Guillemeau et d'Ambroise Paré. J'ai cru voir dans ces deux auteurs l'indication de la méthode d'Anel; vous me répondez:

« Et moi, je dis qu'il n'y a qu'une chose facile à démontrer, parce qu'il n'y a qu'une chose vraie; c'est que Guillemeau n'a écrit en termes propres ni impropres la méthode que j'ai revendiquée pour Anel, et qu'il n'a fait que suivre celle d'Aétius. » (P. 11.)

Et moi l' façon de parler qui annonce toute l'importance de la chose qui va suivre, toute l'autorité du docteur qui va enseigner. Ne dirait-on pas d'une réminiscence du Quos ego? — En termes propres ni impropres! J'avais écrit que Guillemeau avait indiqué cette méthode en propres termes; M. Dézeiméris ne me laisse pas même ce faux-fuyant de dire que je m'étais trompé d'épithète seulement, et que Guillemeau a pu se servir de termes impropres. Il ne l'a écrit, dit le critique, en termes propres ni impropres!

Il faut convenir alors que je me suis beaucoup abusé, car j'ai soutenu formellement qu'il l'avait écrit. Voyons donc cette démonstration accablante; etsachons d'abord si Guillemeau n'a fait que suivre la méthode d'Aétius; M. Dézeiméris a bien voulu prendre la peine de mettre les deux auteurs en regard; je ne saurais mieux faire que de l'imiter.

AETIUS.

Premièrement, à marquer le trajet de l'artère à la partie interne du bras, depuis l'aisselle jusqu'au pli du bras; ensuite en cette même partie interne du bras, et sur ce trajet à trois ou quatre doigts au-des ous de l'aisse le, on fait une simple incision à la peau, à l'endroit de l'artère où elle se rencontre au toucher, et l'ayant peu à peu découverte, ou l'isole avec soin des parties environnantes; on la sonlève avec un crochet mousse pour passer au-dessous deux liens de fil et la lier solidement; on la coupe ensuite entre les deux ligatures, et l'on panse. Cela fait , n'ayant plus à redouter l'hémorrhagie, on ouvre la tumeur, on ôte tout le sang grumelé qu'elle contient; on recherche l'artère d'où est venu le sang, on la lie comme la précédente, on remplit la plaie de påte d'encens, et on la fait suppurer.

GUILLEMEAU.

Premièrement je remarquai sur le cuir l'artère en la supérieure et intérieure partie de l'avant-bras (du bras), ainsi qu'elle descend de l'aisselle au pli du bras, trois doigts au-dessus d'icelui; et en cette même partie, suivant ce que j'avais remarqué, je fis une simple incision en long au cuir qui était comme séparé à l'endroit de l'artère où elle se rencontre au toucher, et l'ayant ainsi découverte, je passai par-dessous avec une grosse esquille courbe une petite fisselle desliée, puis avec icelle fisselle je liai ladicte artère à double nœud. Cela faict, tout le sang groumelé et autres caillés contenus en la tumeur furent ôtés, puis les parois de la tumeur lavées avec eau de vie en laquelle j'avais fait dissoudre un peu d'ægyptiac pour corriger la pourriture jà commencée en cette partie, etc.

« Que pense le lecteur maintenant, s'écrie mon savant critique, de la hardiesse de l'auteur de la thèse à dire que le procédé de Guillemeau n'a aucune analogie avec celui d'Aétius (p. 12)? » Il ne conviendrait pas sans doute à moi, novice et écolier, comme je l'avoue, dans ces hautes études d'érudition, de lancer contre mon censeur une exclamation aussi victorieuse; cela n'appartient qu'aux maîtres. Je prie cependant le lecteur de ne pas me condamner sans m'entendre, à cause d'une exclamation plus ou moins éloquente; car j'ai

quelque chose à dire là-dessus; et je prétends moimême faire ressortir toutes les analogies des deux méthodes.

Aétius découvre l'artère à trois ou quatre doigts audessous de l'aisselle; Guillemeau à trois doigts au dessus du pli du bras; première analogie. Actius passe sous l'artère deux liens et la coupe entre les deux ligatures; Guillemeau passe une seule petite sisselle desliée, et ne coupe point le vaisseau; seconde analogie. Aétius ouvre la tumeur; Guillemeau ne dit pas un mot de cette circonstance; il ne vide la tumeur, comme nous le verrons tout à l'heure, que parce qu'il y avait gangrène et ouverture à la peau ; troisième analogie. Actius lie de rechef l'artère en ce point comme la précédente; ce qui fait donc en tout quatre ligatures; Guillemeau ne fait rien de tout cela; quatrième analogie. En résumé, quatre ligatures d'un côté; une seule de l'autre; section de l'artère et incision du sac d'un côté; rien de tout cela de l'autre. M. Dézeiméris a raison; Guillemeau n'a fait que suivre la méthode d'Aétius (p. 11 de la brochure); que dis-je? il l'a suivie de point en point (article du Dictionnaire).

Cette première victoire remportée, mon critique ne me laisse aucun relâche. «L'auteur de la thèse n'a pas craint d'émettre une assertion qui est une erreur flagrante et palpable. Il prétend que le sang groumelé et autre caillé a été retiré par l'ouverture qui y existait avant l'opération. Ainsi pour ne pas convenir que cette opération n'a nulle ressemblance avec celle d'Anel, il ne craint pas de dire qu'on a pu vider un anévrisme an-

cien et de la grosseur du poing, des concrétions fibrineuses résistantes et des caillots qui existent dans les
tumeurs de cette nature et de ce volume, qu'on a pu
même en laver les parois à travers une ouverture qui
n'était, selon toute apparence, qu'un pertuis par lequel commençait à se faire un suintement purulent.
N'est-ce pas là une assertion bien étrange? » (Pages 12
et 13.)

L'auteur n'a pas craint! Voilà qui est bien audacieux. Il ne craint pas de dire! Je suis réellement tout esfrayé moi-même de ma témérité. Quoi, j'ai osé dire que le sang groumelé avait été extrait de la tumeur par l'ouverture qui y existait avant l'opération! Mais que M. Dézeiméris accepte au moins ceci pour mon excuse, que Guillemeau ne dit en aucune manière qu'il en ait fait une autre. - Monsieur, me répond-il, cette ouverture n'était selon toute apparence qu'un pertuis. - Monsieur, pardon de mon ignorance; mais vous avez eu pour le découvrir des lumières surnaturelles qui me manquent; car Guillemeau n'en a pas dit un mot. - Comment, vous ne craignez pas de soutenir qu'on a pu vider par-là un anévrisme ancien et de la grosseur du poing de ses concrétions sibrincuses résistantes? - Monsieur, vous avez raison; mais j'ai cru qu'il ne s'agissait que de sang groumelé et autres caillés; c'est encore Guillemeau qui m'a induit en faute: - « Il est évident pour tout le monde, excepté pour vous, que cette ouverture dut être considérablement agrandie par l'opérateur (page 12). » - Monsieur, cela dépend peutêtre de l'étendue de l'ouverture déjà existante ; et puis,

pardonnez, je n'ai pas encore acquis l'habitude de faire dire à mon auteur ce qu'il n'a pas dit, de lui faire faire des incisions dont il ne parle pas; mais à la fin, Dieu aidant et vos excellens exemples, cela me viendra peutêtre.

Ce qui me rassurait d'ailleurs, c'est que Guillemeau avait deux autres passages qui me paraissaient tout-à-fait concluans en ma faveur. Je les ai cités dans ma thèse. « Pour la guérison, la seule ligature du corps de l'artère y est profitable. » Et plus bas : « Si en quelque autre partie extérieure il se présente au chirurgien pareil anévrisme, il peut sûrement découvrir le corps de l'artère vers sa racine et partie supérieure, et la lier de même façon sans autre cérémonie, »

M. Dézeiméris a renversé sur ce point toutes mes idées. La seule ligature me paraissait à moi signifier, la seule ligature; point du tout; mon savant critique démontre que cela veut dire la ligature avec ouverture du sac. De même, lier l'artère à sa partie supérieure de même façon, sans autre cérémonie, m'avait semblé pouvoir être entendu; lier l'artère à l'aide d'une incision, en passant au-dessous une ficelle et faisant un double nœud, sans autre cérémonie, c'est-à-dire, sans faire rien de plus. C'était une erreur encore; sans autre cérémonie, traduit par M. Dézeiméris, équivaut à ceci: Vous ferez une incision au sac, a fin de donner à un savant critique du XIX° siècle l'occasion de dire que j'ai suivi la méthode d'Aétius.

Les termes de la question ainsi pasés, je n'ai plus

Are de l'Arendue de l'ouverprie mus reistante; et mus,

rien à dire. Cela est clair pour tout le monde; on ne dispute pas sur la présence du soleil.

M. Dézeiméris, en verve de traduction, ne s'arrête pas en si bean chemin; il me reprend sur A. Paré, dont j'ai cité tout le passage dans ma thèse, mais je suis obligé encore de le retranscrire ici.

« Je conseille au jeune chirurgien qu'il se garde d'ouvrir les anévrismes, si elles ne sont fort petites et en parties non dangereuses, coupant le cuir au-dessus, le séparant de l'artère; puis on poussera une aiguille à séton, enfilée d'un fort fil, par sous l'artère aux deux côtés de la plaie, laissant tomber le filet de soi-même; et ce faisant, nature engendre chair, qui sera cause de boucher l'artère. »

J'avais donc vu là, et, ce qui est plus affligeant, c'est que j'y vois encore le précepte de lier l'artère au-dessus de la tumeur, sans toucher à la tumeur même.

« Moi, dit M. Dézémeiris, j'y vois tout le contraire (p. 14). » Et là-dessus mon savant critique donne de ce passage la traduction que voici. Je dois avertir d'a-bord que son imprimeur avait passé une ligne, mais cette ligne, que nous aurons soin d'écrire en grands caractères, est rétablie à la marge, probablement de la main de l'auteur; c'est une garantie de plus de son authenticité. Voici cette version remarquable.

vrir les anévrismes si elles ne sont fort petites et en parties non dangereuses; MAIS SI ELLES SONT PETITES ET EN PAR-TIES NON DANGEREUSES (dit évidemment ce passage), c'est alors le cas de les opérer, et cette opération se fait alors en coupant le cuir au-dessus, etc. » (Traduction d'Ambroise Paré, par M. Dézeiméris, page 14 de la brochure.)

Ceci est admirable, et en vérité je n'avais rien vu de semblable dans l'original. Si même j'avais eu à traduire la chose, je l'aurais fait tout disséremment; et j'aurais dit: Il faut se garder d'ouvrir les anévrismes, à moins qu'elles ne soient petites et en parties non dangereuses; mais à part cette exception, ou si on veut, quand elles sont grosses et en parties dangereuses, il faut couper le cuir au-dessus, etc.

Voilà donc un premier contre-sens que j'ai commis; mais du moins, de quelque espèce d'anévrisme que parle Paré, y emploie-t-il la ligature sans toucher à la tumeur. Y pensez-vous, dit mon critique? « Cette opération se fait alors coupant le cuir au dessus, le séparant de l'artère; et donc, première conclusion, Paré veut que l'on coupe l'anévrisme. » (Page 15.)

Quoi douc, Monsieur, couper le cuir signifie couper l'anévrisme? Il est peu étonnant que je m'y sois trompé; j'avais toujours oui dire que le cuir, c'était la peau. Le cuir, selon vous, c'est l'anévrisme. Vous conviendrez, Monsieur, que c'est au moins une interprétation un peu forcée.

Ensin j'avais cru que Paré n'ouvrant pas l'anévrisme, et ne saisant que lier l'artère, la liait au-dessus de la tumeur. Vous voulez au contraire que ce soit à l'endroit de la tumeur, « puisqu'il ne parle que de couper en un seul endroit » (page 15). Ce motif vous a sans doute paru à vous-même un peu saible; aussi vous vous

hâtez d'y joindre une nouvelle preuve. La voici textuellement :

dire au-delà par en haut, que par sous ne veut pas plus delà par en bas. Au-dessus, pour Paré, signifie exactement la peau qui est sur la tumeur. » (Page 15.)

Pardon, Monsieur; mais j'ignorais tout cela. et ce sont de ces choses qu'on n'apprend qu'à votre école. Car, puisque Paré disait par sous l'artère, je m'imaginais qu'il aurait pu dire par dessus s'il avait voulu conseiller d'inciser sur la tumeur même. Je ne suis pas bien sûr encore de m'être trompé.

En résumé, il me paraît qu'il y a dans la manière dont nous entendons ce passage des différences tellement tranchées, qu'il faut de toute nécessité que l'un ou l'antre demeure chargé d'un ou même plusieurs contre-sens. Mais du moins j'avais mis mon texte en grande lumière; si je m'étais trompé, M. Dézeiméris pouvait voir que je ne cherchais à tromper personne; il aurait pu avoir quelque indulgence, et dire: Le texte était obscur, et on pouvait s'y méprendre. Mon amourpropre aurait été sauvé et M. Dézeiméris aurait ajouté à tous ses autres triomphes celui de la clémence. Mais j'ai affaire, malheureusement pour moi, à un sévère critique, à un impitoyable critique, à ce qu'on nomma t au seizième siècle un hypercritique. Il ne veut entendre à aucun accommodement; il ne veut pas, par faveur pour moi laisser entendre seulement qu'il aurait bien pu se tromper aussi, puisqu'en vérité nul homme n'est infaillible. Non, il n'en sera rien, et c'est ainsi que mon critique termine sa brochure.

"Je maintieus ce sens pour incontestable. Que si l'on a quelque doute sur cette interprétation, on n'a qu'à prendre la traduction latine des œuvres de Paré, et toute incertitude cessera; car on lit superincidenda cutis, et ce seul mot superincidenda sussit pour rendre tout doute impossible. Et qu'on n'aille pas dire que la traduction est insidèle, car elle a pour auteur celui même à qui l'on attribuait tout à l'heure la méthode d'Anel, Guillemeau lui-même, qui aurait alors assurément bien compris la pensée de son maître et qui se serait bien gardé de l'affaiblir." (Page 15.)

Vous avez ici toute raison, Monsieur; et je crois avec vous que cette traduction de Guillemeau peut faire cesser bien des doutes. Elle montrera qui s'est trompé de nous deux, et quel sens il faut enfin attacher au fameux passage d'A. Paré. J'ai donc pris soin de la copier, et vous allez être enchanté, j'en suis sûr, de me la voir reproduire.

Quare tyronem chirurgum diligenter monitum velim, ne temerè aneurismata nisi forte exigua sint et in parte ignobili, nec insignibus vasibus prædità, aperiat; hâc potius arte curationem aggrediatur. Cutis superincidatur, dum patesiat arteria; patesacta ipsa scalpello undique a circumstantibus particulis diducatur, ipsi retusa et incurva acus introrsum silum trahens subjicietur, ligetur, hinc abscindatur, intorti sili lapsus ex sese expectetur dum natura abscissæ arteriæ oras regeneratà carne

obducet: dehinc reliquum curationis simplicium vulnerum modo absolvatur.

Maintenant, Monsieur, qu'en dites-vous? Voyez-vous bien clairement maintenant qu'A. Paré ne veut pas qu'on ouvre les anévrismes, à moins qu'ils ne soient petits et en partie peu dangereux, et qu'il conseille préférablement, potius, le moyen suivant? Voyez-vous qu'il s'agit de couper la peau, cutis, et non pas l'anévrisme? Voyez-vous que cette section n'est faite que pour mettre à nu l'artère, dum patesiat arteria? Voyez-vous qu'il s'agit de l'artère elle-même, arteria ipsa? Ici Guillemeau ajoute quelque chose au procédé de son maître; il veut qu'on coupe l'artère après l'avoir liée, mais toujours l'artère elle-même, arteria ipsa abscindatur, et il note même que la nature bouchera les bouts de l'artère divisée, arteriæ abscissæ oras. Tout cela, à votre avis, s'applique-t-il à l'incision de la tumeur? Et comment donc expliqueriez-vous ce que Guillemeau ajoute au texte de son maître; qu'on traitera après la chute des ligatures la plaie comme une plaie simple, simplicium vulnerum?

Je m'arrête; il serait peu généreux à moi d'abuser des armes que M. Dézeiméris a pris la peine de me mettre dans les mains avec une complaisance qui mérite assurément toute ma gratitude. Je prétends même la lui montrer à l'instant, en l'avertissant qu'il y a dans cette traduction latine, qu'il ne paraît pas avoir lue, un nouveau temps de l'opération dont A. Paré ne parle point; c'est une omission de plus dans son excellent article du

avair asser lait institut At. Hexelminis n est nount satis-

Dictionnaire, et je suis convaincu qu'il la réparera à la prochaine édition.

Là se termine ma pénible tâche. Pénible à plus d'un titre; car je dois le dire, c'est avec douleur que j'ai vu un jeune homme, qui promet à la science de riches et consciencieux travaux, qui même lui a déjà en partie payé sa dette, s'oublier au point d'attaquer de cette façon un de ses confrères plus vieux que lui par les années comme par les services; c'est avec douleur que je l'ai vu se servir à mon égard de manières aussi tranchantes, d'un ton aussi leste et aussi cavalier; et si, dans cette réponse, je n'ai pas toujours gardé la gravité qui aurait mieux convenu peut-être, ceux qui liront cet opuscule, qui verront de quel côté, en définitive, demeure encore le bon droit, seront convaincus que c'est un effort de ma part dont M. Dézeiméris peut me savoir quelque gré.

4 Août 1834.

UN DERNIER MOT A M. DÉZEIMÉRIS.

Je pensais en avoir sini avec M. Dézeiméris; car, attaqué le premier, j'avais usé sans trop de rigueur du droit de me désendre, et. m'attachant surtout à examiner la question scientifique, je n'avais pas voulu trop insister sur une démarche dont l'improbation publique avait assez sait justice. M. Dézeiméris n'est point satis-

fait de ces ménagemens; c'est lui qui reprend le ton haut et colère; c'est lui qui recommence, dans deux journaux à la fois, une attaque qui ne brille ni par trop de politesse, ni par trop de décence. Il se fâche de ce que j'ai pris la liberté grande de plaisanter avec lui; on dirait, à voir son désappointement, qu'il s'était promis de m'irriter et qu'il est désolé d'avoir manqué son but. Si cela est, je désire apprendre à M. Dézeiméris que je ne m'émeus pas pour si peu, et que je sais encore choisir mes adversaires.

Cependant, puisqu'il me fournit l'occasion d'ajouter ici ce qui pouvait manquer à ma réponse, je l'en remercie; et je vais tâcher de la faire si complète que je sois dispensé désormais d'y revenir. Rétablissons d'abord quelques faits, dans l'exposition desquels on ne reconnaît pas l'exactitude accoutumée de M. Dézeiméris.

« Ces remarques, dit-il en parlant de sa brochure, furent remises par moi mercredi dernier, à quatre heures moins quelques minutes, en épreuves non corrigées, à cinq professeurs de la Faculté de Médecine et à cinq autres personnes. . . »

Et à cinq autres personnes! Avez-vous oublié le nom de ces personnes, Monsieur? Ou bien avez-vous eu quelque motif caché pour les désigner d'une manière aussi vague? Il fallait dire : et aux argumentateurs de M. Lisfranc; cela eût été plus exact et plus franc. Je dois vous avertir encore d'un bruit qui s'est répandu et qui a acquis quelque créance; on dit que tous vos exemplaires n'ont pas été distribués si tard, Monsieur; on cite

des noms et des circonstances. Y aurait-il aussi là quelque oubli de votre part ou quelque inexactitude?

Vous pensez bien que je n'irai pas discuter sérieusement si vous n'aviez d'autre but que de faire connaître, comme vous le dites, l'existence de votre brochure. Cela pouvait se remettre au lendemain; une brochure d'un savant tel que vous ne perd rien pour attendre vingtquatre heures de plus à paraître. C'est trop compter sur la crédulité du public que d'alléguer que vous n'auriez su où trouver réunis plus tard cette foule de médecins attirés par la solennité du concours. Le concours devait avoir encore plusieurs séances; et d'ailleurs, pourquoi donc, si vous désiriez tant de publicité, avez-vous fait une distribution si discrète et si mystérieuse? Comment moi, que vous attaquiez, n'ai-je reçu un exemplaire de votre brochure que par un hasard qui n'était point entré dans vos combinaisons, qui même les a contrariées autant que je peux croire? Pourquoi n'osez-vous pas, même aujourd'hui, avouer que c'est à mes argumentateurs que vous aviez préparé ces armes contre moi?

« Ensin, dites-vous, j'ai senti que j'avais le droit d'agir comme je l'ai fait et j'en ai usé! » A la bonne heure! mais après la leçon sévère qui vous avait été donnée, je suis surpris que vous trouviez matière à vous en applaudir.

Vous étiez là, pourtant, Monsieur; vous avez vu la manière dont s'est prononcé l'auditoire; vous avez entendu tous les argumentateurs, et ceux même qui avaient reçu votre brochure, renier publiquement toute solidarité avec vous; et enfin, si votre critique m'est

tombée entre les mains, c'est que l'un des juges que vous en aviez fait dépositaire n'a pas voulu être complice d'un procédé qu'il a déclaré peu loyal. Vous vous êtes trouvé repoussé de toutes parts; vous êtes resté isolé et presque montré au doigt par la foule. Aujour-d'hui, vous êtes encore seul à vous féliciter, et certainement c'est montrer du courage. Mais moi qui vous trouvais plus humilié que je ne l'aurais même désiré, moi qui vous ai dû, dans cette séance, l'un des momens les plus beaux de ma vie, pourquoi donc aurais je gardé du ressentiment contre vous?

Certes j'avais droit de prendre avec vous un ton plus sévère; je le pouvais d'autant mieux que j'avais trouvé sur nombre de points vos objections aussi mal fondées que votre imperturbable suffisance. Si je ne l'ai pas fait, était-ce à vous de vous en plaindre? Vous auriez mieux aimé apparemment qu'au lieu de dire en souriant mon savant critique, je vous eusse appelé très sérieusement mon pédant critique? Mon Dieu, cela a tenu à peu, je vous assure, et le mot m'est venu plus d'une fois au bout de la plume. J'en aurais eu regret; car vous êtes jeune, et vous vous amenderez. Il ne faut pas au dixneuvième siècle renouveler les aigres querelles des savans en us du moyen-âge; et je serais fâché que quelque mauvais plaisant allât vous affubler du nom de Dézeimérus.

Mais les plaisanteries vous ont empêché, à ce qu'il paraît, de comprendre le sens réel de mes réponses; je vais donc, d'une manière plus nette et plus sérieuse, ré-

capituler les points en litige, et les résultats auxquels je suis arrivé.

1° Vous aviez prétendu que le chapitre d'Aétius attribué à Rufus était le 51°; je vous ai appris qu'il existait une édition où ce chapitre était coté 52°; je vous l'ai si bien appris que vous avez jugé nécessaire de réparer votre bévue dans les Archives en ajoutant ces mots: d'après une mauvaise édition, qui ne se trouvent pas dans votre brochure.

2º Vous aviez prétendu que le chapitre en question n'était point de Rufus; je pense avoir démontré le contraire; et je vous démontrerai tout à l'heure que vous le lui avez attribué vous-même, ce qui n'accroîtra pas peu la confiance du public dans votre exactitude historique.

3° Vous assirmez que Peyrilhe avait reconnu qu'il s'était mépris; je vous ai sait voir que vous n'aviez pas bien lu Peyrilhe.

4° Vous prétendiez que dès qu'il s'agissait de veine blessée, il ne pouvait être question d'anévrisme; je vous ai appris que les anciens donnaient aussi le nom d'anévrisme au thrombus.

5° Vous écriviez auparavant le mot anévrysme par un y; c'est moi qui vous ai s'ait corriger votre mauvaise orthographe.

6° Vous alléguiez que Rufus distinguait les varices de l'anévrisme; je vous ai fait voir l'énormité de cette bévue, puisque Rufus ne connaissait que l'anévrisme traumatique.

7° Vous déclariez que Rufus n'avait rien écrit qui se rapportât d'une manière quelconque aux anévrismes; je vous ai rappelé que vous-même lui attribuiez au moins une définition de cette maladie, sans compter une opinion physiologique.

8° Vous ne vouliez pas qu'il existât un original grec de la traduction latine que j'ai citée; je vous ai fait sou-

venir qu'il y en avait de nombreux manuscrits.

9° Vous aviez donné à Antyllus le procédé d'Aétius; certes vous ne nierez pas que c'était une notable bévue que vous me devez d'avoir corrigée.

10° Vous vous attribuiez l'honneur d'avoir rayé le nom de Philagrius de cette histoire; je vous ai montré que vous vous pariez trop complaisamment des dépouilles de Sprengel et de Peyrilhe, et je vous montrerai tout à l'heure une autre bévue bien plus grosse que vous ne vous soupçonnez guère.

11° Vous aviez confondu, dans votre article du Dictionnaire, le procédé de Paul d'Egine relatif aux anévrismes spontanés avec le procédé pour l'anévrisme traumatique; j'ai mis bénévolement la bévue sur le compte de votre imprimeur.

12° Vous aviez rapproché le procédé de Paul de celui d'Aétius; j'avais dit pour vous complaire que le texte était obscur; vous le trouvez clair, et je vous ai montré que vous aviez oublié le point le plus capital de la description, et que vous lui donniez un sens qu'elle ne peut avoir et que personne avant vous ne lui avait jamais trouvé.

13° Vous n'aviez fait remonter, dans l'article du Dictionnaire, la compression qu'à l'abbé Bourdelot; je vous ai appris qu'on en trouvait l'indication dans A. Paré et dans Guy de Chauliac; et vous avez si bien profité de la leçon quen recherchant mieux encore vous l'avez retrouvé dans Galien. Or, certainement c'est à moi que vous le devez; car vous n'en saviez pas un mot quand vous avez fait l'article du Dictionnaire.

14° Vous prétendiez que Guillemeau avait suivi la méthode d'Aétius; je vous ai montré que vous confondiez les choses les plus disparates et que vous ajoutiez au texte ce qui n'y était pas.

15° Vous aviez assuré que A. Paré ouvrait la tumeur; je vous ai démontré le contraire, par l'édition latine même que vous invoquiez en témoignage et que vous n'aviez pas lue.

16° Vous disiez que A. Paré donnait le conseil de couper l'anévrisme; je vous ai rappelé qu'il ne coupait que le cuir qui n'a jamais signifié l'anévrisme. Je passe sous silence votre explication grammaticale du français de ce bon A. Paré, qui n'a sûrement jamais songé aux bévues que vous lui faites commettre.

Voilà donc une large quinzaine d'oublis, d'omissions, d'inexactitudes, de bévues historiques, que j'ai relevées, sans presque y songer, dans un article et une brochure qui ne font pas ensemble vingt pages; encore en ai-je passé, et des meilleures. Je ne suis pourtant pas de votre force en érudition, je n'y ai pas consacré ma vie; j'avais quelque autre chose à faire; j'en ai suffisamment réitéré l'aveu; tout autre en eût été satisfait; mais la vanité d'un érudit, vanitas vanitatum, ne se rassasie pas à si bon marché; et vous avez pris soin de faire sans cesse

reluire votre supériorité, de me reprocher sans fin mon peu de science. Imprudent! Car si les ignorans vous épluchent de cette manière, les textes à la main, quelle figure feriez-vous donc devant des critiques plus experts?

Mais enfin, à ces objections jugées si futiles, qu'avez-

vous répondu, Monsieur?

1° Que la traduction d'Aétius par Montanus était mauvaise! Or, vous êtes bien hardi de juger de la sorte un livre que vous ne connaissiez pas il y a huit jours. Et il me semble que la comparaison que j'en ai faite avec celle de Cornarius n'est pas si fort à son désavantage.

Vous pensez bien que je n'ai pas le loisir de reprendre une à une toutes les absurdités de critique historique que vous avez débitées à ce propos; je veux seulement vous montrer que vous-même, Monsieur, vous lui avez attribué ce passage. Car ce passage est bien nettement consacré à la ligature, n'est-il pas vrai? Et vous n'en connaissez pas d'autre où Rufus ait parlé de la ligature, n'est-il pas vrai? Or, voici ce que vous avez imprimé dans l'article chirurgie du Dictionnaire de médecine, tom. VII, pag. 339:

« Ses connaissances étendues (il s'agit de Galien) sur l'anatomie des vaisseaux lui permirent de traiter mieux que ne l'avaient fait ses prédécesseurs des hémorrhagies artérielles et des moyens de les arrêter, la compression et la ligature, moyens indiqués d'une manière trop concise dans Celse pour en ôter à Archigènes ET A RUFUS l'honneur de l'invention. »

Cela est-il clair, Monsieur? Etes-vous bien pris ici

dans vos propres paroles? Et puisque nous en sommes sur le chapitre de vos contradictions, dites-moi donc comment il se fait que Galien, que vous élevez si haut dans votre brochure, que vous me blâmez si cruellement d'avoir traité de copiste, se soit tellement rapetissé dans votre Dictionnaire, que vous disiez de lui : « Il ne contribua à ses progrès (de la chirurgie) par aucune invention de quelque importance. » (Ibid.) Quoi donc! pour ne parler que des anévrismes, les réfrigérans, la compression, la ligature, la torsion, toutes choses que vous lui attribuez dans votre brochure, sont-ce des inventions de nulle importance? Il est vrai que dans votre article chirurgie vous rendez la ligature à Rufus; mais que voulez-vous que deviennent vos lecteurs dans un tel fatras d'assertions contradictoires?

3° Que j'ai dit à tort que Galien donnait le nom d'anévrisme à toute tumeur formée par du sang épanché, qu'il vînt d'une veine ou d'une artère. — J'en suis vraiment confus, Monsieur; mais vous me traitez comme Paul d'Égine, comme A. Paré, comme Guillemeau et beaucoup d'autres; et vous falsifiez mon texte, parlons mieux, vous le traduisez d'une manière un peu trop libre. J'attribue cette opinion à Antyllus et à Rufus, et non à Galien; et si vous n'en connaissez pas les preuves, je peux vous dire où elles sont. Lisez Peyrilhe; vous y gagnerez beaucoup, je vous assure.

4° Que j'ai voulu recourir à des originaux de Rufus qui n'existent pas. — Pour le coup, je désespère de me faire comprendre; vous n'y mettez pas de bonne volonté, Monsieur!

5° Que vous avez éliminé Philagrius de l'histoire des anévrismes. — Je croyais en effet que c'était bien là votre opinion; mais est-on jamais sûr de l'opinion que vous avez? Je retrouve, quatre volumes après, dans votre malencontreux article chirurgie, cette incommensurable bévue, reconnue telle à l'avance par vous-même: « Philagrius seul mérite d'être cité pour divers cas intéressans de chirurgie, et particulièrement pour l'opération de l'anévrisme dont la première description paraît devoir lui être rapportée (t. VII, p. 340). » Ne saurez-vous donc jamais être d'accord avec vous-même?

6° Que ni Peyrilhe ni Sprengel n'ont ôté à Philagrius le procédé de Paul d'Égine. — Je ne vous ai jamais regardé comme un ignorant, Monsieur; mais comment voulez-vous qu'on croie à votre bonne foi? Lisez Peyrilhe, p. 645 du tome second de l'Histoire de la chirurgie; et lisez Sprengel, non pas Guillaume, mais Kurt Sprengel, p. 208 du tome second de la traduction de M. Jourdan; et vous verrez que ces deux auteurs rapportent ce procédé à Aétius. Il ne faut pas confondre les deux Sprengel; et il faudrait lire Peyrilhe quand on le cite, Monsieur. Je vous prie en outre de faire attention qu'il ne s'agit pas pour Antyllus du procédé de Paul d'Égine; sontce encore vos imprimeurs qui auront mis Paul d'Égine à la place d'Aétius?

7° Vous répétez que Philagrius en a été indiqué comme l'auteur par beaucoup d'historiens; j'avais déjà relevé cette exagération. Jusqu'à présent l'historien le plus notable que je connaisse, qui ait commis cette bé-

vue, est l'auteur de l'article chirurgie du Dictionnaire en 25 volumes.

8° Enfin vous revenez sur Antyllus « dont je n'avais pas parlé, » ajoutez-vous. — Précisément, vous vous souciiez si peu d'en parler que vous aviez rayé son nom de la phrase que vous empruntiez à ma thèse, pour ne pas laisser soupçonner seulement que vous aviez pu tomber dans une telle erreur. Vous dites encore « qu'il y a peut-être de meilleurs motifs pour laisser cette question dans le doute. » L'amour-propre vous égare, Monsieur; pourquoi dire au public ce que vous savez si bien qui n'est pas?

Vous glissez si modestement sur Guillemeau et A. Paré que je n'y ai pas vu l'ombre d'une objection à ce que j'en ai écrit. Cela ne vaut donc pas une réponse. Je n'ai compté ni pour des raisons ni pour des réponses les petites injures bien malicieuses, les petites insinuations bien détournées que peut contenir votre article; mais je ne terminerai point cette revue sans donner au public médical un échantillon de votre urbanité en matière de critique.

« Ici (à propos d'Antyllus), comme en une foule d'endroits des Quelques recherches, il saute aux yeux que l'auteur ne connaît des sources que les seuls passages dont il a trouvé l'indication dans Peyrilhe, dans Sprengel et dans mon article. »

Certainement, Monsieur, j'aurais tort de nier que votre article m'a beaucoup servi; car c'est la critique de votre article qui occupe les trois quarts de ma réponse. Il m'a rendu un autre service que je vais vous dire; je me suis convaincu en le lisant que certaines réputations de vaste science et d'exacte érudition étaient quelquefois moins solidement fondées qu'on ne le pense; qu'il est bon aux érudits vulgaires, tels que moi, de recourir aux sources dont certains auteurs donnent les indications; en un mot, que ce n'est pas le tout de citer et de critiquer les anciens et les modernes, mais qu'il faut auparavant les lire et les comprendre.

11 Août 1854.

and aler at any original whole attended to all terms. persed duti savi sing vrudit sangaires, tela cue mal. derrecentralex sonrecedont cortains noteors donne itte